

Arbres, buissons, bosquets isolés et arbres fruitiers



Les Méthodes Agro-Environnementales et Climatiques

MB 1b



Description:

Maintien et entretien des arbres, arbustes, buissons, bosquets et arbres fruitiers composés d'essences feuillues indigènes.

Objectif:

Cette méthode est destinée à entretenir et à améliorer les éléments du maillage écologique dans les milieux agricoles. La préservation de ces éléments est vitale à bon nombre d'espèces animales, notamment en tant que terrain de chasse pour des prédateurs insectivores en déclin. Elle vise également à:

- maintenir les éléments des paysages ruraux
- favoriser la biodiversité
- limiter l'érosion par l'eau et le vent
- préserver le patrimoine (anciennes variétés de fruitiers)

Cahier des charges:

- Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires à moins d'1 m
- Pas de taille du 1er avril au 31 juillet (élément de la conditionnalité)
- Arbres fruitiers à haute-tige
- Arbres isolés, vivants ou morts, dont la circonférence du tronc (mesurée à 1.5 m de hauteur) est supérieure ou égale à 40 cm et dont la couronne est située à plus de 4 m de tout autre arbre, haie, bande boisée, bosquet
- Buissons de min. 1.5 m de haut et distants de min. 2 m de tout autre arbre, arbuste isolé, bande boisée ou haie
- Bosquet de moins de 4 ares et distants de min. 2 m de toute autre arbre, arbuste isolé, bande boisée ou haie

Montant:

Paiement annuel de 25 €/20 éléments

Information complémentaire:

Principes de base des MAEC

- Engagements > bonnes pratiques agricoles
- Démarche volontaire et engagement pour 5 ans (année civile: début au 1er janvier)
- Accessible à tous les agriculteurs dont le siège d'exploitation est situé en Belgique
- Tenue d'un registre d'exploitation